

Duployé : des riverains attaquent le projet

Paris Goutte d'Or

N° 49 - juillet 2000

Le journal du quartier 10 F (1,52 Euros)



NON !
L'insalubrité
n'a pas été
éliminée du
quartier !

- A propos des ateliers d'artistes
- RATP : attention travaux !
- Contrat Éducatif Local : y a-t-il une vie après l'école ?
- Le Centre de Formation en Alternance Stephenson

MURMURE
rue Ordener

et toute l'info sur la vie du quartier



Aux habitants (insatisfaits) du quartier !

"Paris Goutte d'Or" n'est pas qu'un journal d'information. C'est l'expression militante d'une association d'habitants créée en 1983 pour faire entendre la voix des habitants de la Goutte d'Or.

Trop nombreux sont ceux qui l'ignorent encore. Trop souvent l'on rencontre des habitants qui se plaignent de tel ou tel projet, de telle ou telle réalité sans savoir que, s'ils acceptaient de s'organiser, leur voix pourrait être entendue.

Tel est l'objet de "Paris-Goutte d'Or".

Ainsi, dès la rentrée, nous comptons demander à la SEMAVIP de venir présenter aux habitants qui le souhaitent les différents projets architecturaux du secteur "Château-Rouge". C'est à ce moment-là qu'il faudra manifester son sentiment, car les projets peuvent encore évoluer (et ce fut le cas plus d'une fois)... Mais quand l'immeuble est en construction, c'est bien souvent trop tard.

De même, avant Noël, nous comptons organiser une réunion publique d'information et de discussion sur la présence des usagers de drogues dans notre quartier et sur les dispositifs mis en place.

Puis, au courant du 1^{er} trimestre 2001, nous pensons traiter le thème de l'école et de la santé.

Tel est le programme défini par le Conseil d'Administration. Il vous concerne tous. C'est dans ces instances que s'élaborent les propositions qui font bouger les choses.

Ainsi est né le Pôle Santé de la rue Cavé, de même que la mise en place de la Coordination Toxicomanie 18, ou l'idée de la rénovation de la station de métro Barbès, etc...

Vous pouvez vous aussi vous y joindre...

Mais pas en restant chez vous et en râlant tout seul ! Non, ce n'est qu'en s'organisant que les habitants peuvent faire entendre leur voix !

Alors, n'hésitez pas : vous souhaitez que la Goutte d'Or reste un quartier populaire et multi-culturel, mais vous pensez qu'on pourrait y améliorer beaucoup de choses. Dans ce cas, passez à l'acte. Rejoignez-nous en adhérant à l'association et en participant à ces différents débats.

Votre voix pourra être alors mieux prise en compte !

S	• Édito	
	<i>Aux habitants (insatisfaits) du quartier</i>	p. 2
O	• GROS PLAN SUR...	
	<i>L'insalubrité n'a pas été éliminée du quartier</i>	p. 3
	<i>2 Erckmann-Chatrian : insalubrité, péril et...</i>	p. 4
M	<i>Ces immeubles de l'OPAH ciblée qui ne bougent pas</i>	p. 6
	• ÉCHOS	p. 7
M	• AMÉNAGEMENT	
	<i>Duployé : des riverains attaquent l'arrêté du Préfet</i>	p. 8
M	<i>A propos des nouveaux ateliers d'artistes</i>	p. 9
	<i>Mur.. mur... murmure</i>	p. 10
A	<i>RATP : attention travaux !</i>	p. 12
	<i>Le point sur les chantiers</i>	p. 13
I	• INITIATIVE	
	<i>Le CEL : y a-t-il une vie après l'école ?</i>	p. 14
I	<i>Journée de la presse enfantine</i>	p. 15
	<i>La jeune fille, le diable et le moulin</i>	p. 16
R	<i>Une "rencontre" franco-allemande</i>	p. 17
	• ÉQUIPEMENT	
R	<i>Le Centre de Formation en Alternance Stephenson</i>	p. 18
	• ÉCHOS	p. 19
E	• PROGRAMME	
	<i>Goutte d'Or en Fête 2000</i>	p. 20

**POUR ÊTRE
RÉGULIÈREMENT
INFORMÉ
ABONNEZ-VOUS !**
Bulletin d'abonnement
page 17

Pour rejoindre PGO :
Tél. : 01 53 09 99 60
Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :
le jeudi de 17 h 30 à 19 h
Salle Saint-Bruno
(9 rue St Bruno)

PARIS-GOUTTE D'OR
n° 49

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 Paris
Directeur de la Publication : M. Neyreneuf
N° de Commission Paritaire : 66 173
Dépôt légal : juillet 2000
Imprimerie : IDG (Paris 18^{ème})

Non, l'insalubrité n'a pas (encore) été éliminée du quartier !

Qui avait dit qu'en l'an 2000, il n'y aurait plus d'insalubrité à Paris ?

On en est encore bien loin, notamment dans notre quartier, même si d'importants efforts ont été faits avec les 3 opérations d'aménagement (Sud, Château-Rouge et Émile-Duployé) lancées.

On peut s'interroger : les moyens mis en place par la Ville de Paris sont-ils à la hauteur des enjeux ?

Sur le secteur "Château-Rouge", nous avons toujours plaidé pour que d'autres immeubles soient ajoutés à la liste des expropriations. Les élus parisiens ont refusé, mettant en avant le fait que cela coûté déjà assez cher, et que "on a assez mis d'argent dans la Goutte d'Or". Aussi fut lancée l'OPAH ciblée, qui visait une trentaine d'immeubles, parmi lesquels certains auraient dû relever de l'expropriation.

Résultat : si l'OPAH ciblée se révèle être un bon instrument pour sortir certains immeubles de l'insalubrité (comme, par exemple, le 38 rue Cavé), pour d'autres, elle semble être inopérante.

C'est le cas des "copropriétés en difficulté" où l'on cumule une situation de trésorerie difficile et des travaux importants à entreprendre.

C'est aussi le cas des monopropriétés qui deviennent la proie des marchands de biens (ceux-ci n'étant pas renommés pour leur volonté de lutter contre l'insalubrité). Ainsi a-t-on vu récemment le 48 Myrha et le 2 Erckmann Chatrian être rachetés par des marchands de biens.

Quand au bout de 2 ans et 1/2 d'OPAH ciblée, on constate que ces immeubles n'ont pas bougé soit parce qu'ils en sont incapables (copropriétés), soit parce qu'ils ne le veulent pas (monopropriétés), il faut arrêter l'acharnement thérapeutique et prendre d'autres méthodes plus coercitives : et donc exproprier (pour réhabiliter ou démolir-reconstruire par la suite). Les décisions doivent être prises rapidement, car les procédures sont longues.

Une autre solution plus rapide : la préemption. Plusieurs immeubles insalubres ont été vendus récemment (36 Charbonnière, 48 Myrha, 2 Erckmann Chatrian,...).



36 Charbonnière : pas mal vu de l'extérieur... mais à l'intérieur la catastrophe : péril, insalubrité, eau coupée... et toujours des occupants !

Cet immeuble est en voie d'expropriation dans le cadre de la Loi Vivien.

Il aurait pu être préempté il y a 2 ans ! Autant de temps perdu...

La Ville aurait pu préempter. Elle ne l'a fait que pour le 6 rue Léon. Résultats : les difficultés de vie des occupants ne font que s'aggraver (cf. pages suivantes l'exemple du 2 rue Erckmann Chatrian).

Enfin, il ne faut pas oublier tous les îlots d'insalubrité que l'on trouve dans de nombreux immeubles ne faisant pas partie de l'OPAH ciblée, qu'ils soient sur le secteur Château-Rouge ou plus au Nord.

A cela se rajoute le problème de la suroccupation de nombreux logements, ce qui est aussi un facteur d'insalubrité. Les familles qui vivent à 6 ou 8 dans une seule pièce (avec des enfants en bas-âge) sont nombreuses dans notre quartier. La pièce unique n'est alors qu'un amoncellement de lits superposés (cf. ci-contre un logement de la rue d'Oran).

Le combat contre l'insalubrité est en bonne voie, mais il n'est pas fini. Et pour cela, il faut passer à la vitesse supérieure. Tel est notre message aux élus actuels et à ceux qui sortiront des urnes en 2001 !



Au 2 rue Erckmann Chatrian : insalubrité, péril et marchand de biens...

Cet immeuble fait partie de l'OPAH ciblée "Château-Rouge"... Mais rien ne bouge : bien plus la situation empire de jour en jour. Et, cerise sur le gâteau, il vient d'être racheté par un marchand de biens. La situation en détails...

C'est une maison bleue accrochée à la colline..." (air connu). Si cet immeuble est bien accroché à la butte des 7 moulins, il ne ressemble guère à la maison bleue chantée par Maxime Le Forestier. A l'angle des rues Polonceau et Erckmann Chatrian, un immeuble qui paraît en bonne santé et paisible. Mais si on y entre...

Si on y entre, c'est l'Apocalypse. A plusieurs reprises, des locataires de ce 2 rue Erckmann Chatrian étaient passés à la permanence de PGO pour que nous venions nous rendre compte de leur situation. A dire vrai, nous en avons tellement vu dans le quartier que nous avons décliné leur proposition, d'autant plus que nous étions déjà passés dans cet immeuble il y a deux ans.

Mais ce jeudi soir, ils sont revenus en force : presque tous les locataires étaient représentés. Alors, nous y sommes allés, avec un appareil photos. C'était vers 19 heures. Tous les locataires attendaient sur le pas de leur porte pour nous montrer leurs conditions de vie. Et nous n'avons pas été déçus du voyage !

Deux bâtiments : l'un de 3 étages à gauche, et l'autre plus important à droite.



Passerelle en bois pour entrer dans le bâtiment : en dessous : le vide !

Commençons par celui de gauche. Dès le palier, on découvre une partie des problèmes. En effet, pour accéder à l'escalier, il faut franchir une petite passerelle en bois qui recouvre un effondrement relativement profond. C'est ainsi depuis de nombreux mois.

Au premier étage, un appartement est vide : il a été libéré après que le plafond se soit en partie effondré.



L'appartement vide étayé

Aujourd'hui, il est étayé, mais les trous demeurent. Et, le comble, c'est qu'une famille habite toujours au-dessus, avec des trous béants dans la cuisine (ou ce qui sert de cuisine) et le séjour. De la cuisine ruisselle de l'eau qui provient des murs : une canalisation interne qui est percée ? Toujours est-il que ces fuites perdurent, jour après jour, tombant dans l'appartement du dessous (celui qui est vide et étayé) et fragilisant de plus en plus le plancher... qui risque de s'écrouler. Les injonctions de péril lancées par la Préfecture de Police ont été jusqu'à aujourd'hui sans effet. Le danger rôde !



Le trou dans la cuisine de l'appartement du dessus

Avant de passer à un autre appartement de ce bâtiment, on nous signale que d'un autre logement muré sort une odeur pestilentielle... comme une odeur de mort. Un cadavre d'animal ? On n'en saura pas plus.

Mais entrons chez le voisin. Là, on nous fait toucher les vêtements qui sont dans l'armoire. Pas un n'est sec. Pas étonnant quand on découvre que la gouttière du

bâtiment est bouchée, et que donc, dès qu'il pleut, l'eau vient imbiber les murs de l'immeuble, notamment à la hauteur de ce logement.

Passons maintenant à l'autre bâtiment. Là encore, c'est toujours l'eau qui prédomine. Les WC communs sont situés à chaque étage les uns sur les autres. Toutes les chasses d'eau fuient allègrement (bonjour la consommation et les charges !), mais surtout, on a à nouveau une fuite venant dont ne sait où qui part du dernier étage et produit ses effets à chaque niveau. A tel point qu'une famille a installé de façon durable un parapluie dans une de ces toilettes pour que l'on puisse y faire ce qu'on a à faire sans prendre de douche.



Cela pourrait sembler comique... mais quand on sait les conséquences que peuvent avoir de telles fuites sur le bâti, on rit jaune. En effet, tout cela pourrait bel et bien provoquer un effondrement de cette partie de l'immeuble, les murs étant tellement imbibés d'eau.

D'ailleurs, les uns et les autres nous font découvrir dans presque chaque pièce des logements des traces noires d'humidité, alors que, parfois, ils ont refait les papiers ou les peintures il y a à peine deux mois.

Quant aux portes et aux fenêtres, elles ferment souvent mal. Dans un appartement, le locataire, après avoir été obligé de retirer le lino, en est maintenant à devoir raboter le plancher pour que sa porte d'entrée ferme, tellement les structures de l'immeuble bougent.

Telle est la situation de cet immeuble : une vraie catastrophe et un danger pour la santé et la vie des

Ci-dessous, à gauche :
les toilettes avec parapluie
pour ne pas prendre de
douche !

Ci-contre, à droite :
l'humidité des murs
au pied du lit.

Ci-dessous, à droite :
l'humidité autour des
fenêtres refaites.



locataires. Malgré cela, ceux-ci paient régulièrement leur loyer (allant de 1.600 F à près de 3.000 F).

Mais l'analyse ne s'arrête pas là : en effet, il faut savoir que ce bâtiment fait partie de la trentaine d'immeubles de l'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ciblée qui a démarré il y a plus de deux ans. Le propriétaire a reçu des injonctions de travaux (tant pour résorber l'insalubrité que pour prévenir le péril), et il pouvait bénéficier de subventions. Il a préféré ne rien faire, laisser pourrir la situation et revendre... à un marchand de biens ! Quand on sait comment interviennent les représentants de cette profession, on s'interroge : d'ailleurs, la seule intervention du nouveau propriétaire a été d'annoncer au commerçant que son bail serait renouvelé avec un quasi triplement du prix du loyer (alors que celui-ci subit aussi tous les problèmes de l'immeuble).

Bref, c'est la loi du plus grand profit, avec dans les meilleurs cas des travaux à minimum et une revente du bien, une fois certains locataires, découragés, partis.

Est-ce cela que l'on veut ? La Ville et la Préfecture doivent prendre leurs responsabilités et admettre que dans une telle situation, on peut dire que dès maintenant l'OPAH ciblée a échoué (d'ailleurs, les propriétaires successifs n'ont jamais voulu faire appel aux services du PACTE).

La seule solution, c'est l'expropriation en utilisant les moyens que l'on veut (Loi Vivien ou Utilité Publique). Et quand on sait la longueur des délais pour qu'une telle procédure aboutisse, c'est dès maintenant qu'il faut la lancer.



Ces immeubles de l'OPAH ciblée qui ne bougent pas

48 rue Myrha



Sur les 28 immeubles concernés par la procédure d'OPAH ciblée, un quart nous semble poser problème. Pour ceux-là, nous demandons que l'on envisage dès maintenant d'autres procédures pour résorber l'insalubrité.

En voici la liste :

- **Immeubles en monopropriété n'ayant pas bougé :**

- 2 rue Erckmann-Chatrion (cf. pages précédentes)
- 10 rue Léon : péril + insalubrité.
- 55 rue Myrha : le marchand de biens propriétaire est plus préoccupé par le départ des occupants que par la réhabilitation.
- 48 Myrha : l'immeuble vient d'être racheté par ce même marchand de biens.

- **Copropriétés dans l'impasse :**

- 22 rue Myrha : il s'agit d'une parcelle occupée par 3 immeubles en enfilade. Une vraie réhabilitation imposerait la démolition d'un des immeubles pour aérer l'ensemble. La copropriété n'en a pas les moyens. L'expropriation semble s'imposer.
- 5 rue Richomme : péril + insalubrité.
- 46 rue Myrha : péril + insalubrité + réserves commerciales dans la cour utilisées comme logement. Les copropriétaires actuels ne semblent pas avoir la capacité financière de lancer les travaux votés.

Enfin, des doutes existent sur la volonté du propriétaire du 56 rue Polonceau d'entreprendre une vraie réhabilitation de son immeuble, puisqu'il refuse tout contact avec le PACTE.

5 rue Richomme



Ci-dessous, une des façades intérieures du 22 rue Myrha



- **Rue de la Mode :**
en attente du Conseil Régional

Le Conseil Régional n'a toujours pas voté la subvention nécessaire au démarrage de la Rue de la Mode (partie de la rue des Gardes comprise entre la rue de la Goutte d'Or et la rue Polonceau). Espérons que ce sera fait en juillet.

- **La rue Léon à nouveau éclairée**

Suite aux différentes interventions des riverains et de PGO, la Voirie a mis en place un nouveau système d'éclairage qui a rendu la lumière à la rue Léon.

Les coffrets ont été placés en hauteur, ce qui devrait empêcher (ou rendre plus difficile) le vandalisme. Malgré cela, un des coffrets aux abords du Square Léon a été cassé par malveillance peu de temps après avoir été posé. La Voirie semble bien décidée à faire le nécessaire pour que cela ne soit plus possible.

Espérons que ce système sera rapidement mis en place dans les autres endroits sensibles du quartier et notamment au pied du passage Boris Vian.

- **6 rue Léon**

La Ville n'a toujours pas pris possession de cet immeuble préempté et actuellement occupé principalement par la prostitution. Et pourtant, cela urge si l'on veut contribuer à pacifier ce secteur du quartier !



Les habitants du 61 rue Myrha en attente de relogement



Cet immeuble a pris feu le 11 mai dernier. Depuis, les familles attendent leur relogement et campent devant l'immeuble.

Rappelons que cet immeuble est propriété de la Ville de Paris et qu'il était resté vide de longues années.

Sous l'impulsion de PGO, la Ville avait demandé à l'OPAC de le réhabiliter. C'est à ce moment qu'il a été squatté par des familles mal-logées.

Depuis, ces familles s'étaient organisées pour obtenir leur relogement. Anne-Marie Couderc, alors adjointe au Maire de Paris, avait donné son accord de principe... mais pas forcément en priorité.

L'incendie devrait permettre de précipiter les choses. La Ville semble disposée à précipiter le relogement.

Nous faisons confiance sur ce point au DAL (Droit au Logement) qui intervient en soutien aux familles concernées.

Aménagement du secteur "Émile-Duployé" : des riverains attaquent l'arrêté du Préfet

Deux recours
déposés par les
Copropropriétaires du
40 Doudeauville...
Pourquoi ?
et quelles
conséquences pour
l'opération
d'aménagement ?

C'est toujours la création du passage sous voûte entre la rue Ernestine et la rue Émile-Duployé qui est en cause. Voici d'abord le point de vue de ceux qui ont déposé ces recours, les copropriétaires du 40 Doudeauville :

La position des copropriétaires du 40 Doudeauville

Depuis le début des opérations dites de "concertation", l'Association "Secteur Doudeauville" s'est opposée, avec la grande majorité des habitants du quartier, à la création d'un passage sous porche de la rue Ernestine vers la rue Émile-Duployé pour des raisons de sécurité, compte-tenu des nuisances qui existent depuis quelques années et qui continuent de s'aggraver, aucune mesure n'étant prise pour y remédier.

Cette opposition n'a pas été prise en compte par les responsables politiques et administratifs lors du vote du projet au Conseil d'Arrondissement et au Conseil de Paris.

Il est fort regrettable que les réactions exprimées à plusieurs reprises avec beaucoup de bon sens, tant auprès des responsables administratifs que des élus de l'arrondissement n'aient pas été prises en considération et que la majorité du Conseil de Paris ait voté sans réserve un projet, qui par ailleurs comporte d'excellentes propositions.

Les copropriétaires du 40 rue Doudeauville, concernés par le projet de création du passage, qui prévoit en fond de parcelle de la copropriété l'expropriation et la démolition d'un local d'activités (200 m²) et de huit boxes (de parking), ont proposé à la Ville de Paris de ne démolir que le local d'activités (déjà préempté par la Ville) comportant une largeur suffisante (6 mètres) pour créer le passage, dans la mesure où toutes mesures de protection et de sécurité seraient prises pour éviter les nuisances (surveillance et fermeture du passage) et d'abandonner le projet de démolition des huit boxes dont l'emplacement libéré ne servirait qu'à la création d'un mini espace paysager ne s'imposant pas.

Les places de parking sont indispensables pour l'immeuble. La réglementation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en vigueur n'autorise pas leur destruction.

La Ville de Paris ayant rejeté cette proposition, une Assemblée Générale

extraordinaire des Copropriétaires en date du 1^{er} avril 2000 a autorisé le Syndic, solidairement avec les propriétaires des boxes, à exercer un recours contre l'arrêté préfectoral du 8 février 2000, déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement du secteur Émile-Duployé présenté par la Ville.

L'avocat choisi par la Copropriété a déposé le 27 avril dernier auprès du Tribunal administratif de Paris deux recours :

- un recours en annulation de la déclaration d'utilité publique prononcée le 8 février et portant sur l'opération d'aménagement par la Ville de Paris du secteur Émile-Duployé,

- un référé en sursis d'exécution de la même décision.

Conscients de l'importance et des conséquences de leurs décisions, les copropriétaires du 40 Doudeauville ont mandaté leur Syndic pour examiner avec leur avocat les possibilités de négociations pouvant être engagées avec les responsables politiques et administratifs pour trouver un compromis ne retardant pas le projet d'aménagement. Des contacts ont déjà été pris avec certains élus.

Il aurait été souhaitable que, suite à une véritable concertation, tenant compte des avis des habitants du quartier, une telle procédure puisse être évitée.

En démocratie, il y a des règles qu'il faut savoir respecter pour être crédible !

Ce qui risque de se passer

Pour la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction (DAUC) de la Ville, ces recours remettent en cause entièrement le parti d'aménagement proposé par l'architecte : en effet, pas question de créer un passage trop exigü. Il semble donc que les négociations à l'amiable vont échouer. Dans ce cas, c'est le Tribunal qui tranchera.

S'il prononce un sursis à exécution, l'opération sera bloquée le temps qu'il se tranche sur le fond. Sinon, la Ville devrait pouvoir commencer l'opération et ce ne sera que plus tard, une fois les travaux entamés, que le Tribunal Administratif se prononcera sur le fond.

A moins que... A moins que, les élections municipales aidant, des élus imposent une modification du projet !!! A suivre donc !

A propos des nouveaux ateliers d'artistes...

Déjà 6 ateliers-logements livrés Place de l'Assommoir...

et bientôt 5 autres en construction à l'angle Richomme/Erckmann-Chatrian...

Les habitants des quartiers populaires se projettent-ils vers l'art ? pas toujours et pas facilement ! Mais chez nous, cela ne saurait tarder... ce sont les artistes qui viennent à eux. Certains vont devenir des habitants à part entière de la Goutte d'Or, au même titre que notre boulanger ou que les locataires des boutiques de la future rue de la mode.

Considère-t-on déjà notre quartier comme un lieu propice à l'inspiration ? capable de donner matière au travail de recherche artistique, pour devenir, peut-être, un terroir de talents et de créateurs en herbe ?

Ce qui est sûr, à ce propos, c'est qu'il évolue considérablement : des artistes vont être (ou sont déjà) installés dans 6 ateliers et logements (F3 et F4) place de l'Assommoir (nom évocateur qui laissait présager l'usage de cet endroit), à côté du Bureau de Poste * . 5 autres ateliers sont prévus aux coin des rues Erckmann-Chatrian et Richomme (cf. le projet ci-dessous).

Les ateliers/appartements d'une surface de 100 m² environ sont loués pour près de 5 000 F. Mais à Paris il n'y en a, en tout et pour tout, que 2.000. Ils dépendent de la Ville de Paris ou de l'État. Pour les obtenir, il faut que les artistes soit affiliés à la Sécurité sociale des artistes, qu'ils puissent justifier de revenus suffisants (loueur : OPAC ou société immobilière mixte) et qu'ils aient fait l'objet d'un avis artistique favorable. L'attribution se fait par la mairie de Paris ou bien par la mairie du 18^{ème} arrondissement.

Les squatts d'artistes qui surgissent (et disparaissent...cause d'expulsions !) à Paris sont-ils le corollaire du parc modeste, nous semble-t-il, d'ateliers à Paris ? Les œuvres d'art sont-elles une marchandise cotée dès lors qu'il s'agit d'artistes débutants ? Un certain Monsieur Van Gogh vivait à Auvers-sur-Oise dans une

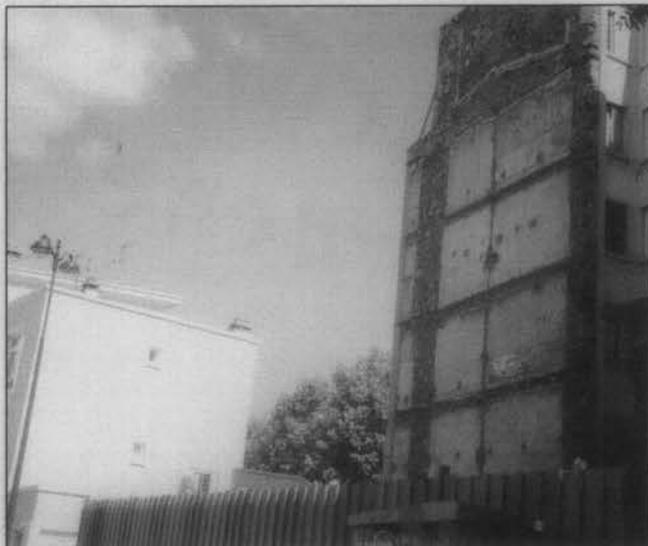
chambre de 4 m² environ, financée par son frère. Un HLM à Paris lui aurait été inaccessible. La Mairie de Paris, l'aurait-elle seulement sélectionné pour la valeur artistique, méconnue de son vivant, de ses tableaux ?

C'est un sujet bien long et bien difficile à débattre, aussi acceptons-nous le droit de réponse..

Nous souhaitons d'une part, aux heureux élus, malgré ce débat interrogatif et laissé en suspens, la bienvenue, et d'autre part, que leur séjour à la Goutte d'Or soit pour eux, comme pour nous, source de découvertes et de richesses artistiques (de cela nous en sommes tous sûrs !!)...

R.S. et M.-J.

* 4 des 6 ateliers sont déjà occupés : les deux qui restent (qui donnent au rez-de-chaussée sur la placette de la Poste) sont en cours d'attribution.



Ci-contre le projet de construction de 5 ateliers-logements d'artistes à l'angle de la rue Richomme et de la rue Erckmann-Chatrian.

Ce projet, réalisé par Ricardo Suanes, a vu le jour en relation avec l'association "Goutte d'Or Carré d'Art" et PGO. Il remplacera le préfabriqué démoli où se donnaient auparavant des cours de judo (cf. la photo de la parcelle ci-dessus).



Murmure
Ordener



Murmure
Ordener



MUR... MUR... MURMURE

Le projet "Murmure" de l'association *De Même Nature* a pour but de rassembler artistes muralistes et habitants du XVIII^{ème} autour d'un échange et d'une création commune. C'est l'occasion pour le public de découvrir une forme d'art dont les artistes sont anonymes.

C'est eux qui sont à l'origine de la production de la fresque de 300 mètres de long par un collectif d'une vingtaine d'artistes muralistes. C'est sur le mur de la rue Ordener appartenant à la SNCF que des artistes tels que Miss-Tic, Mesnager, Geneviève Bachellier,... et les jeunes des ateliers ont réalisé de nombreux tableaux qui réchauffent et illuminent cette rue du quartier. En voici quelques-uns...



Murmure
Ordener



RATP : attention travaux !

Encore des travaux cette année sur la ligne de métro Dauphine-Nation ! Avec toujours la réhabilitation de la station Barbès qui n'en finit pas de finir ! Echos d'une réunion d'information organisée par la Mairie du 18^{ème} ...

Le 7 juin dernier, la Mairie du 18^{ème} a organisé une réunion d'information sur les travaux de rénovation qui seront à nouveau effectués cet été sur le viaduc du métro (ligne 2) entre le pont de la Gare du Nord et la station Colonel-Fabien.

La ligne 2 à nouveau coupée cet été

La réunion s'est déroulée sous la présidence de M. Lamy (adjoint au Maire du 18^{ème} délégué pour le quartier de la Goutte d'Or) assisté de M. Rizzi (conseiller délégué auprès du Maire du 18^{ème} pour les transports en commun).

Les ingénieurs de la RATP ont expliqué la nature des travaux engagés. Il s'agit d'une opération lourde qui consiste à reprendre les structures métalliques du viaduc et à refaire les voûtains en briques sous le ballast pour en assurer l'étanchéité.

Des navettes plus nombreuses

Ces travaux nécessaires vont, bien sûr, entraîner une gêne pour tous les usagers : la ligne de métro n° 2 sera coupée du 2 juillet au 3 septembre sur le tronçon Barbès-Belleville. Les nuisances seront - espérons-le - moins grandes que l'année dernière : la RATP s'engage en effet à mettre en place un plus grand nombre de bus navettes et ce sur un parcours plus court que l'an passé. Elle s'engage aussi à prendre des mesures anti-poussière sur le chantier.

Les emprises de chantier empiéteront sur la chaussée et le stationnement sera interdit entre la rue d'Aubervilliers et la rue de Tombouctou, mais la circulation ne sera pas coupée Place de la Bataille de Stalingrad.

Un plan de communication d'enfer

La RATP fera un effort tout particulier pour informer les voyageurs. Nous ne citerons pas ici tous les moyens imaginés pour donner satisfaction aux usagers : affiches, tracts, mise en place de points d'information, etc... la sollicitude de la RATP va même jusqu'à envoyer 55.000 lettres personnelles aux riverains ! La Régie aurait-elle des choses à se faire pardonner dans ce quartier ?

Les représentants associatifs ont saisi l'occasion de cette rencontre pour poser, une fois de plus, la question de l'avancement des travaux à la station Barbès.

10 ans pour réhabiliter une station de métro !

Les réponses apportées correspondent aux déclarations faites à PGO dans l'interview accordée au mois d'avril (voir le numéro 48 de PGO) : les travaux sont dans leur deuxième phase, la phase 3 (la dernière !) débutera au mois de mars 2001 pour se terminer fin 2002 !

Souhaitons que les ingénieurs qui ont su construire le métro au Caire et dans d'autres capitales parviennent à mener à bien la rénovation d'UNE station parisienne qui n'aura pas duré moins de 10 ans !

Les améliorations apportées à la station (ascenseurs panoramiques, sortie rue Guy-Patin, meilleure circulation piétonne, etc...) devraient donner satisfaction aux usagers.

Le personnel remplacé par des guichets automatiques ?

Les associations présentes, soutenues par M. Rizzi, s'inquiètent cependant des conséquences que pourrait avoir un projet qui remplace les guichets et leurs employés par des distributeurs de billets. N'aurait-on pas intérêt à garder dans cette station qui connaît les difficultés que l'on sait un personnel présent en permanence ?

et les autres stations du secteur ?

Les associations auraient souhaité aborder les problèmes de la station Anvers où le flux des touristes mal géré cause de grandes difficultés, aborder ceux de la station Château-Rouge et façon plus générale les problèmes de la propreté des stations, de l'entretien des escaliers mécaniques, des couloirs encombrés, etc... Ces questions, qui n'étaient pas à l'ordre du jour, n'ont pu qu'être évoquées.

A quand la prochaine rencontre ?

C.C.

Le point sur les chantiers...

Château-Rouge

Dans le secteur "Château-Rouge", le 2 à 10 Richomme devrait être livré durant l'été et les attributions ont déjà été faites.



A part cela, on a surtout de nombreux permis de construire déposés ou à venir très rapidement.

On attend toujours que la SEMAVIP organise la présentation des permis de construire des immeubles suivants : 32 Gardes/40 Cavé, 45 Myrha, et bientôt 16/18 Laghouat et 11 à 13 Léon. Espérons que ce sera dès la rentrée.

La construction de la parcelle 60-62 Myrha a été reportée, car elle exigerait de faire de gros travaux de soutènement au 58.



La DASCO devrait entreprendre bientôt les travaux d'installation de l'école maternelle provisoire au 19/23 Léon (parcelles vides d'habitants).

Quant à l'ensemble 19 à 27 Myrha, l'enquête parcellaire (en vue de l'expropriation) vient d'être lancée.

Émile-Duployé

Se reporter à la page 8.

Goutte d'Or Sud

Les chantiers de démolition des immeubles suivants ont commencé :

- 94-98 Chapelle/33-37 Charbonnière,
- 30 Chartres/29 Goutte d'Or : l'hôtel évacué pour péril a été racheté par l'OPAC qui a entrepris sa démolition. La construction de l'ensemble de la parcelle (20 à 30 Chartres/21 à 29 Goutte d'Or).



Quant à la construction du 1-7 Goutte d'Or/2-8 Charbonnière, elle avance à grands pas*.



On peut s'étonner par contre que le devenir de l'ensemble 10-14 Charbonnière/9 Goutte d'Or ne soit toujours pas résolu. La Ville, qui devait saisir la Préfecture pour obtenir une dérogation, aurait-elle perdu son adresse ou le contraire ?

et l'équipement musical Fleury ?

Faux espoirs... ou attentisme. Ce qui est sûr maintenant, c'est que cette question devra être réglée avec les nouveaux élus que les Parisiens désigneront en 2001.

* Des riverains sont contrariés par cette construction. S'ils avaient lu régulièrement PGO (ou s'ils avaient adhéré à l'association), ils auraient pu participer en avril et juin 98 à une réunion de présentation du projet, projet que nous avons publié dans notre numéro 44. Ils auraient eu alors tout le temps de faire valoir leurs préoccupations !



Le Contrat Éducatif Local (CEL) : Y a-t-il une vie après l'école ?

Après le Contrat Local de Sécurité, un autre instrument de la politique de la Ville vient d'être mis en place : le Contrat Éducatif Local.

Explications...

Savez-vous ce que font vos enfants après l'école ? Connaissez vous le nom de toutes les personnes qui travaillent à leur éducation ? Il faut dire que la tâche n'est pas aisée vu le nombre d'associations proposant des activités extra scolaires. Il suffit d'ajouter à cela, les écoles qui diversifient de plus en plus leurs actions en dehors des heures scolaire et de la classique salle de classe, pour que la tête vous tourne et avec vous celles de vos chérubins. D'autant plus que jusqu'à maintenant, les associations et l'Education Nationale n'étaient pas encore coordonnées de façon formelle, avec un vrai plan d'action commun.

Jusqu'à maintenant, car vous ne le savez peut-être pas encore, mais la Préfecture de Paris, la Mairie de Paris et le Fonds d'Action Sociale ont signé récemment le Contrat Educatif Local (CEL). Ce contrat a la lourde tâche de mettre un peu d'ordre là dedans. Son but, comme nous l'explique Muriel Cuny (Salle Saint Bruno) est de *"coordonner les moyens et de réunir les compétences des acteurs de la vie péri-scolaire et extra-scolaire autour de deux grands buts"*.

Le premier *"harmoniser les dispositifs offerts aux jeunes, de l'entrée en maternelle à la sortie du collège, en dehors du temps scolaire, en leur apportant un ensemble d'activités prenant en compte leurs besoins."*

Le second *"développer sur une zone géographique cohérente des projets éducatifs coordonnés et destinés à favoriser la réussite scolaire et l'insertion sociale."*

Ces deux buts ne sont donc pas très éloignés l'un de l'autre et visent d'une part à ce que les besoins des enfants soient recensés, et d'autre part à ce que les professeurs d'école, de collège, les associations et les autres acteurs du développement éducatif agissent de concert pour répondre à ces besoins. Mais attention, il ne s'agit pas de confondre les rôles, chacun devant agir à son niveau, avec ses moyens, dans son espace et en son temps. L'accent est mis sur la coordination et la complémentarité des intervenants. Il est important que chaque personne travaillant de près ou de loin à l'éducation et donc à l'insertion sociale des enfants, puisse avoir une même ligne de conduite, un discours allant dans le même sens sans pour autant changer de rôle et faire le travail d'un autre.

Le Contrat Educatif Local devrait permettre à toutes ces personnes de travailler dans le même sens en évitant que le travail des uns ne sape la légitimité des autres et inversement!

Dès la présentation du CEL, en décembre dernier, les acteurs locaux se sont attelés à la tâche en constituant un comité de pilotage. Ce dernier a défini six axes de réflexion et quatre groupes de travail :

- évaluation du fonctionnement du dispositif d'accompagnement scolaire (préoccupation des associations et de l'Education Nationale)
- réalisation d'un document récapitulatif des activités péri et extra-scolaires, mis à la disposition de l'ensemble des partenaires
- utilisation et disponibilités des locaux pour mener des activités péri et extra-scolaires (groupe de travail)
- les liens Ecole/Parents et le rôle des associations dans cette relation (groupe de travail)
- l'accompagnement scolaire, son contenu et la formation des bénévoles (groupe de travail)

Une des écoles du quartier :
Jean-François Lépine



- les activités péri-scolaires (groupe de travail)."

Après plusieurs réunions, ces groupes de travail se sont réunis une nouvelle fois le 30 mars pour élaborer leur projet de CEL. Ils ont rendu leur copie au comité de pilotage du CEL parisien qui l'a acceptée.

Cinq projets ont ainsi été élaborés dans le cadre de l'accompagnement scolaire et des activités péri-scolaire :

- un journal commun entre l'école polyvalente et l'association "Les Enfants de la Goutte D'Or" qui sera diffusé auprès des parents et dans le quartier

- une ludothèque à l'école maternelle Richomme, afin de favoriser le développement de l'enfant par le jeu

- un atelier informatique pour les écoles élémentaire et maternelle Richomme

- un atelier informatique pour l'école élémentaire Doudeauville

- un aménagement du temps de l'enfant à l'école polyvalente Goutte d'Or (à terme, les horaires scolaires seront : 8h30-12h30 et 14h-16h).

Le Contrat Educatif Local est donc lancé à la Goutte d'Or. Espérons qu'il parvienne à générer une dynamique de projets tous plus constructifs les uns que les autres ainsi qu'une réelle coordination de toutes les énergies engagées dans l'éducation des enfants...

L.P.

INITIATIVE

Éducation

Journée de la presse infantine

Comment sensibiliser les parents à l'utilité de la presse destinée aux enfants ?

Une initiative inter-partenaires intéressante...

Le 14 avril dernier, s'est déroulée la première journée de la presse infantine, sous l'initiative des associations périscolaires de la Goutte d'Or (Les Enfants de la Goutte D'Or, Ados, Accueil Goutte d'Or et l'Association pour le Développement de la Culture et des Loisirs des Jeunes de la Chapelle). Cette journée s'est décomposée en deux temps : le matin à la Bibliothèque municipale Goutte d'Or et l'après-midi à la salle Saint-Bruno.

La matinée, 25 enfants répartis en 4 ateliers et encadrés par des animateurs, des bibliothécaires, la rédactrice en chef et

le maquettiste d'Astrapi ont travaillé à la réalisation d'un journal de 4 pages. Les enfants ont donc activement participé à son élaboration : rédaction des articles, mise en page, impression. Le résultat frôle le professionnalisme!...

L'après-midi avait pour but de faire se rencontrer les parents, les enfants et les associations autour des éditeurs de presse (Bayard Presse, Milan et Fleurus, Mon petit quotidien, Mon quotidien) et de les faire débattre sur le thème de l'utilité de la presse infantine. Hélas, nous avons dû constater la faible fréquentation des parents. La date était peut être mal choisie (vacances scolaires) ou la campagne d'information n'a peut être pas assez bien fonctionné.

Quoi qu'il en soit, le bilan reste positif pour l'ensemble de cette journée. Il est important de noter, pour ceux qui ne le sauraient pas encore, que notre bibliothèque n'a pas perdu de temps pour se poser comme un des éléments incontournable pour la vie culturelle du quartier. Elle répond ainsi à une forte demande de la part de la population.

Aussi, dès l'année prochaine, aurons nous droit à la deuxième journée de ce type avec en plus des éditeurs de presse, des éditeurs de romans et des auteurs qui ont déjà écrit sur le quartier. Les organisateurs, forts de cette première expérience, pourront ainsi éviter les petits soucis rencontrés lors de cette première édition.

L.P.



La jeune fille, le diable et le moulin

Un atelier théâtre des Enfants de la Goutte D'Or qui se produit déjà à l'étranger...
ou... quand artistes, associations et enfants réalisent des merveilles !

L'association "les Enfants de la Goutte D'Or" (EGDO) ne brille pas qu'à travers ses équipes de foot ! Outre ses activités de soutien scolaire et d'accueil banalisé, elle propose également un atelier théâtre des plus prometteurs. Depuis deux ans déjà, Sylvie Haggai (comédienne dirigeant la compagnie du même nom) anime avec ferveur cet atelier destiné aux enfants de 8 à 11 ans.

La première année, ils l'ont passée à faire connaissance les uns avec les autres en travaillant sur la prise de parole et sur l'improvisation pour jeter les bases nécessaires à un travail commun. Cet atelier de théâtre s'inscrit dans le cadre des actions de l'association Images Spectacles et Musiques du Monde (ISMM) dont le but est de promouvoir des interventions d'artistes auprès d'un public jeune (de la maternelle au lycée). Comment ? En implantant des artistes dans les classes et en intervenant sur l'accompagnement scolaire. A travers cet atelier, les objectifs d'EGDO et de l'ISMM sont donc de sensibiliser les jeunes au théâtre, de les faire travailler sur l'expression orale et écrite, de donner une vision positive de ce que l'on nomme la culture. Trop souvent, les élèves des Réseaux d'Education Prioritaire se voient placés en situation d'échec scolaire parce qu'on les stigmatise en tant que mauvais élèves. L'accompagnement scolaire est une voie alternative et positive d'accès à la culture. Il peut pallier certains inconvénients du système Educatif. Avec l'accompagnement scolaire, la culture peut être abordée de façon légère et ludique parce que sa structure et son mode de fonctionnement s'y prêtent plus aisément. Si les profs sont tenus à respecter un programme et de sanctionner l'acquisition des connaissances de leurs élèves par le biais des notes, les animateurs des associations quant à eux appréhendent la culture d'une façon moins théorique en conduisant des projets.

Cette année, l'atelier théâtre a donc concrétisé ce projet en donnant deux représentations publiques de la pièce "la jeune fille, le diable et le moulin" d'Olivier Py (auteur contemporain qui dirige actuellement la scène



Sylvie Haggai et les acteurs en herbe au LMP Café

nationale d'Orléans). Il s'agit d'un conte fantastique retraçant la vie d'une jeune paysanne devenue princesse, qui se trouve bien malgré elle confrontée aux jeux de manipulation du diable en personne.

Cette pièce est jugée difficile par les professionnels (beaucoup de textes à apprendre, compréhension parfois ardue...) mais qui dès la première lecture a su séduire les enfants de l'atelier. Ces derniers se la sont d'ailleurs appropriée très rapidement par des exercices d'improvisation et de dessins qui ont dissipé les zones d'ombre et ont permis une compréhension plus fine du conte.

C'est en Allemagne que la première de cette pièce fut donnée, dans le cadre des échanges avec la ville de Nagold (cf. page suivante). Ce rodage international, a servi de tremplin pour notre troupe de comédiens en herbe qui fut chaleureusement accueillie par le public de l'Olympic, à la Goutte d'Or, donnant naissance du même coup à quelques vocations dans l'assistance...

Pour l'heure, Sylvie Haggai en est à dresser le bilan de cette année intense et fructueuse. Outre les deux représentations publiques, l'animatrice peut se vanter d'avoir réussi à souder un groupe autour d'un projet. Les enfants ont fait des recherches en se documentant et en allant voir plusieurs pièces jouées soit par des adultes soit par des enfants. Ils ont acquis une certaine confiance en eux à l'oral comme à l'écrit, mais ont surtout appris à se respecter, s'encourager, en bref à travailler ensemble sur une oeuvre culturelle.

Pour les comédiens, le temps est au repos estival avant de réentamer avec l'atelier une année scolaire placée sous le signe, cette fois ci, de la création. Car non contente d'avoir su éveiller en eux le goût du théâtre et le respect d'autrui, Sylvie Haggai projette de les faire jouer une pièce de leur propre crû... Nous souhaitons tous que pour cette nouvelle expérience, cet atelier SDF dispose enfin d'un local sur le quartier...

L.P.



Une "rencontre" franco-allemande

A l'heure où l'Europe unie n'est plus un projet lointain mais une réalité prochaine, les initiatives visant à rapprocher ses différents pays s'intensifient. Le quartier de la Goutte d'Or, avec son aspect pluri ethnique, travaille depuis longtemps dans le sens de l'interculturalité, de l'échange et de l'ouverture sur les autres. C'est à ce titre que des enfants de l'Association pour la Promotion Scolaire à la Goutte d'Or (APSGO), les Enfants de la Goutte D'Or (EGDO) et ceux du Kinderschutzbund (les "Moineaux Insolents", association de Nagold en Allemagne) se sont rendus visite d'abord à Nagold (avril) puis à Paris (juin).

En effet, loin des jumelages devenus classiques entre villes, cette rencontre s'inscrit dans un projet culturel particulier : cet échange vise les enfants d'immigrés. Il faut savoir que 10% de la population de Nagold est composée d'immigrés russes allemands. Il s'agit de ces familles allemandes parties en Russie du temps de Catherine II la Grande (XVIII^{ème} siècle), qui leur avait promis terres cultivables et liberté religieuse. Puis, qui sous Staline ont été envoyées en Sibérie ou au Kazakhstan et sont revenues depuis la Perestroïka en Allemagne. Les enfants de ces familles fréquemment déracinés, viennent donc rencontrer les enfants d'immigrés africains du quartier autour d'activités communes (théâtre, danse, vidéo, animation sportive...). Le but est de sensibiliser les enfants à une population différente de la communauté Européenne, de changer les représentations des familles françaises sur un pays comme l'Allemagne. C'est par le biais de l'association Echange et Valeurs Est Ouest (EVEO) qui travaille sur le rapprochement de l'Est et de l'Ouest en valorisant l'aspect d'une Europe pluri-culturelle et multi-confessionnelle, que le projet "La Rencontre" a pu voir le jour.



L'expérience fut positive. Elle sera reconduite dès l'année prochaine avec la même ville afin de consolider les liens déjà tissés.

L.P.

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)
Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :
Prénom :
Adresse :
Profession : Tél. :

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"
(abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• **Ci-joint :** un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

Le Centre de Formation en Alternance (C.F.A. Stephenson)

Présentation du Centre de Formation en Alternance qui s'est agrandi récemment rue Stephenson...

Le CFA, association loi 1901, interpelle les jeunes qui veulent s'intégrer dans l'entreprise et construire leur projet professionnel.

Une alternance réussie, une assurance pour l'emploi... Voilà comment se définit le Centre de formation en alternance qui se trouve dans notre quartier, au 48 et au 24, rue Stephenson.

Dès la porte franchie de cet immeuble moderne, équipé d'une variété d'outils informatiques, répondant aux priorités d'une formation alternant l'école et l'entreprise, nous y avons rencontré un jeune homme (parmi d'autres) satisfait d'avoir côtoyé le monde du travail (notion si abstraite dans le circuit classique de l'école), avide de construire sa carrière professionnelle, et qui a trouvé, dans ce centre de formation pour jeunes (et adultes), toute l'organisation adéquate conciliant désir d'apprendre - voire d'être épaulé pour ce faire - et envie de s'intégrer dans l'entreprise.

Ce centre est très intéressant dans son esprit et dans sa conception : il se veut à l'écoute des jeunes qui cherchent une orientation, sans exclusion des publics défavorisés (dispositif TRACE). Les salariés désirant s'adapter au monde moderne peuvent s'affranchir des contraintes du lieu et du temps, en apprenant dans leur entreprise ou chez eux. En effet, le centre veut contribuer à préparer les jeunes aux métiers dont les entreprises ont besoin et participer au perfectionnement continu des salariés, tout au long de leur vie professionnelle.

L'école possède 13 salles et 300 ordinateurs avec accès au réseau audiovisuel et informatique de l'établissement, qui permettent des diffusions sur grand



écran. 1.000 jeunes de 14 à 26 ans, encadrés par 86 professeurs/ accompagnateurs, y apprennent un métier. La conception du CFA, avec sa pédagogie interactive, repose sur une analyse des besoins des entreprises partenaires (Accor, IBM, Société générale, Virgin,...). Le jeune pourra, dans certains cas, trouver un contrat de travail qui lui permettra d'y employer son savoir-faire, il sera formé par "sa" future entreprise.

Elle offre trois principaux cursus :

- Vente, négociation,
- Commerce, distribution,
- Tourisme, accueil, services.

Deux types de public sont concernés :

- En phase d'orientation :

* adolescents de 14/16 ans en classe préparatoire à l'apprentissage (C.A.P.)

* jeunes provenant de l'université pour élaborer en 3 mois un projet professionnel ("Classe Prépa", contrat d'orientation)

- En formation :

* Adultes en congé individuel de formation préparant le baccalauréat professionnel commerce

* Jeunes en formation dans le groupe Accor pour les métiers de technicien d'accueil et de vente

Elle prépare aux BTS de tourisme (force de vente, action commerciale), au BEP professionnel (services, commerce) et aux CAP (employé de commerce multi-spécialités ou de vente spécialisée).

Ce bel établissement est assurément pour les jeunes un "passeport compétences". Ce fut un plaisir de le découvrir... c'est un plaisir renouvelé de vous le faire connaître et apprécier.

R.S. et M.-J.



Le mérite au... "tissu associatif" de la Goutte d'Or

Nous sommes le mardi 23 mai, aux alentours de 18h30. La Salle Saint Bruno se remplit, prête à exploser sous le nombre des convives invités à la cérémonie. Associations, habitants, religieux, personnages politiques, commerçants, travailleurs sociaux se sont tous réunis pour assister à la remise de la médaille de chevalier dans l'ordre national du mérite à Michel Neyreneuf.

Après un discours chaleureux d'Alain Juppé, revenu pour l'occasion de Bordeaux, c'est Daniel Vaillant qui remet la médaille, non sans avoir rappelé avec sympathie tout le parcours du médaillé dans la vie associative du quartier.

A son tour, Michel Neyreneuf tint à préciser qu'à travers lui, c'est l'ensemble du tissu associatif de la Goutte d'Or qui était honoré, que ce soit PGO (à la fondation duquel il a participé en 1983), la coordination inter-associative (qu'il anima pendant de nombreuses années) ou la Salle St Bruno (dont il a pris la Présidence; succédant en cela à Alain Juppé, René Béguet et Daniel Vaillant). Il a souhaité rappeler à tous la mémoire de Louis Gallimardet, dit Galli (prêtre à St Bernard), Youcef Kaïd, dit Dadi (animateur des équipes de foot des Enfants De la Goutte d'Or) et de Gérard Chapot (directeur puis président de l'ADCLC).

Un moment fort et symbolique de la concertation et du partenariat mis en place à la Goutte d'Or !



• Nouveau bureau à PGO

Suite à son assemblée générale annuelle, les administrateurs de l'association ont désigné un nouveau bureau. En voici les membres :

- Présidente : Dominique Gallezot
- Vices-Présidentes :
Claudie Carayon et Céline Szwebel-Chikli
- Secrétaire Général : Michel Neyreneuf
- Secrétaire : Rudolf Schnittler
- Trésorier : Benoit Ménard.

Notre ancien Président, Bernard Masséra, reste au Conseil d'Administration.

Félicitations aux nouveaux élus et remerciements aux sortants !

• Ateliers Portes Ouvertes 2001 ?

Grosse déception chez de nombreux habitants : cette année, l'association "Goutte d'Or Carré d'Art" n'a pas organisé de journées "Ateliers Portes Ouvertes".

C'est vrai que ce n'est pas évident d'organiser chaque année des manifestations (nous en savons quelque chose à PGO avec la Goutte d'Or en Fête), mais c'est vraiment dommage. Toutes les occasions qui permettent au quartier de se faire connaître, de s'ouvrir, de vivre un peu plus de convivialité, sont à encourager !

Espérons qu'il ne s'agit là que d'une interruption temporaire et que dès l'an prochain, nous pourrons à nouveau faire la découverte des richesses artistiques présentes dans la Goutte d'Or.

• Plomberie, peinture, électricité

L'association "Habiter au Quotidien" organise des ateliers d'initiation en plomberie, peinture et électricité le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 18 h 30 à 20 h. Ces ateliers sont ouverts aux femmes qui souhaitent s'initier aux différentes techniques de rénovation et d'amélioration du bâtiment.

Renseignements et inscription : 100 rue de Crimée - Paris 19 (Métro Laumière).

Habiter au Quotidien : 01 45 42 42 86

Pour mieux participer
à la vie de votre quartier,
pour promouvoir
un cadre de vie plus agréable,
pour mieux défendre l'âme
de la Goutte d'Or,
quartier populaire
et multi-culturel parisien

**REJOIGNEZ-NOUS
EN ADHÉRANT À
PARIS-GOUTTE D'OR**

(association loi 1901)
cf. bulletin d'adhésion page 17



Kumpania Zelwer - église St Bernard - mardi 4 juillet - 20 h 30



Vendredi 7 juillet - 17 h - Square Léon



Mama Sissoko - samedi 8 juillet - 19 h - Square Léon

la Goutte
d'Or
en fête



Zenzila - samedi 8 juillet - 21 h - Square Léon



Abou Smith - dimanche 9 juillet - 19 h - Square Léon



Cheb Aziz - dimanche 9 juillet - 21 h - Square Léon